N° 2025-260/ 11-11 du 08/04/2025

REP Bâtiment : un moratoire et une nouvelle concertation annoncés par la ministre, Valobat augmente ses tarifs, la FFB s'organise.

Le gouvernement a annoncé le 20 mars, via un communiqué, un moratoire sur certaines dispositions 2025 de la REP et le lancement d'une « Refondation de la REP PMCB » en concertation avec l'ensemble des parties prenantes de la filière. Cette annonce fait suite des actions fortes de la FFB sur le sujet. Quelques jours plus tard, en dépit de ces annonces, Valobat publie ses barèmes 2025.

La FFB poursuit ses actions directes depuis plusieurs mois auprès des pouvoirs publics pour dénoncer les dysfonctionnements de la REP PMCB que subissent les entreprises et artisans : Matignon, Ministre de la Transition écologique, services de l'état, parlementaires, etc. En parallèle, elle pilote un groupe de 15 organisations professionnelles du secteur(1) avec pour objectif d'accentuer la pression sur le sujet et faire des propositions pour réformer le système.

Un courrier cosigné des 15 organisations professionnelles envoyé à la Ministre de la Transition Ecologique début mars a permis de conclure avec l'annonce d'un moratoire sur certaines dispositions devant entrer en vigueur à partir de 2025, dont les contours n'ont pas été précisés à ce stade. En parallèle, la ministre lance courant avril une concertation intitulée « Refondation de la REP PMCB » associant les parties prenantes de la filière, dont fait bien sûr partie la FFB. Cette concertation est une première réponse positive de l'Etat à nos appels récurrents à une réforme.

Quelques jours après l'annonce de la Ministre, faisant fi du moratoire, Valobat publie ses barèmes 2025 des éco-contributions(2) avec des hausses significatives sur les menuiseries, le plâtre, les laines minérales, les plastiques et pire encore des augmentations sur les produits pour lesquels aucune solution de collecte n'existe (flux résiduels) tels que les isolants PSE, PU, biosourcés, les membranes bitumineuses, etc. Suite à ce passage en force inacceptable, un communiqué FFB vient d'être transmis à la presse. La pression doit être maintenue pendant toute la durée de la concertation qui a démarré le 4 avril.

La ligne portée par la FFB dans le cadre de ces discussions sera de concilier réalité du terrain et enjeux économiques, tout en restant ambitieux sur les objectifs environnementaux à tenir. Le combat continue.

(1) AIMCC, CAPEB, COEDIS, FEDERREC, FFB, FFQ, FIEEC, FNADE, FND, FNTP, SEDDRE, SNEFID, UNEV, UNICEM, USH
(2) Barème Valobat applicable au 1er juillet 2025. A noter les tarifs des produits bois et des inertes sont à ce jour inchangés.